

Journal de Roubaix

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine, le mercredi et le samedi.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 fr. par an.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.

Un numéro ; 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :

Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

La rédaction recevra les articles signés indiquant l'adresse exacte de l'auteur, dans le cas où il y aurait à faire des observations.

Le Gérant responsable se réserve le droit d'examen.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 1^{er} octobre.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle : Loi qui autorise le département du Loiret à s'imposer extraordinairement ;

Liste des candidats nommés élèves à l'école navale ;

Rapport à l'Empereur, par S. Exc. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, sur les opérations des caisses d'épargne pendant l'année 1855.

Chronique locale.

Par décret impérial du 15 de ce mois, le délai fixé précédemment au 30 septembre pour le retrait des anciennes monnaies de cuivre dans les caisses publiques, est prorogé de dix jours. En conséquence, TOUS LES COMPTABLES PUBLICS, SANS EXCEPTION, sont tenus, jusqu'au 10 octobre prochain, de recevoir les dites anciennes monnaies de cuivre EN ECHANGE contre les espèces courantes, qu'ils se trouveront avoir dans leurs caisses.

Publié par ordre de M. le Préfet du Nord.

Le Conseiller municipal faisant fonctions de Maire de Roubaix.

TIERS-BONTE.

VILLE DE ROUBAIX.

Bibliothèque publique.

Le Conseiller municipal faisant fonctions de Maire de la ville de Roubaix.

Donne avis à ses concitoyens qu'à partir du 1^{er} octobre jusqu'au 1^{er} avril, la bibliothèque sera ouverte au public tous les lundis, mercredis et vendredis, de quatre à neuf heures du soir. Il n'est rien changé aux heures fixes pour les autres jours.

Roubaix, le 30 septembre 1856.

TIERS BONTE.

Les renseignements communiqués à plusieurs journaux relativement à l'incendie de la filature d'étoupes de M. Cruquenaire fils, manquaient d'exactitude.

Voici la vérité :

Le feu a pris naissance au rez-de-chaussée, à la garde des préparations.

Des sacs d'étoupes, placés sous l'escalier qui masque une partie des châssis, ont été rapidement enflammés.

En moins d'une demi-heure tout le premier étage était perdu.

Le rez-de-chaussée était occupé par M. Cruquenaire fils; les trois étages et le grenier formaient les ateliers de M. Becquart-Sorel.

Depuis six mois environ, le feu s'était communiqué plusieurs fois à la garde; c'est là qu'il prenait naissance. On était parvenu à éteindre ces commencements d'incendie, grâce à la précaution qu'on avait prise en temps d'enlever les étoupes qui se trouvaient sous l'escalier.

C'est aussi par erreur qu'on a signalé à cet incendie la présence des pompiers de Tourcoing. Bâtimens et marchandises, tout était assuré.

Jusqu'à ce jour, les pertes ne peuvent être évaluées d'une manière exacte.

Le jury médical, réuni à Lille sous la présidence de M. le docteur Denouvillier, professeur à l'école de médecine de Paris, a rendu une première décision, le samedi 27 de ce mois, par laquelle il confère le grade d'officier de santé à M. Henri Castel, de Roubaix.

La bibliothèque publique de Roubaix, ouverte depuis le 1^{er} mai dernier, n'a pas cessé un seul jour d'être visitée par des personnes studieuses qui trouvent dans cet utile établissement des éléments d'instruction dont notre ville avait été jusqu'alors privée. Avec l'accroissement progressif du nombre de bons ouvrages pour lequel des mesures sont prises, avec l'ordre qui règne dans leur classement et les soins que prend le bibliothécaire en tout ce qui peut donner quelque satisfaction aux lecteurs, le nombre de

ceux-ci ne pourra que s'augmenter et justifier ainsi la réalisation d'une pensée depuis longtemps en projet, mais toujours ajournée par des circonstances diverses. L'administration municipale, voulant rendre la bibliothèque de plus en plus accessible aux lecteurs de toutes les classes, vient de décider qu'elle serait ouverte, à partir du 1^{er} octobre, les lundis, mercredis et vendredis, de quatre à neuf heures du soir, au lieu des heures précédemment fixées. C'est une amélioration qui sera généralement approuvée.

Par décret impérial en date du 15 septembre dernier, M. Henri-Julien Cottignies, commissaire-priseur à Douai, a été nommé aux mêmes fonctions à la résidence de Lille, en remplacement de M. Delepoulle, démissionnaire en sa faveur.

Il a prêté serment, en cette qualité, devant le tribunal civil.

Un faussaire qui a déjà subi une condamnation de vingt ans de travaux forcés a été arrêté lundi soir à Tourcoing.

Il est sous le poids d'une accusation de vol avec effraction. C'est au moment où il se disposait à partir par le chemin de fer pour Mouscron, qu'un agent de police de Lille a opéré son arrestation.

On nous assure que cet homme a déjà passé trente années en prison. Il court grand risque, cette fois, d'y terminer ses jours.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

INDUSTRIE ROUBAISIENNE.

Annales des Expositions des Produits de l'Industrie.

1855. — (Exposition universelle de Paris).

SUITE. — (Voir le numéro du 27 septembre.)

M. TETTELIN-MONTAGNE s'est acquis une réputation recommandable par sa fabrication de popelines façonnées et ses nouveautés de fantaisie

pour robes. Les étoffes qu'il présente méritent des éloges.

M. WATTEL (Florimond) présente des nouveautés de fantaisie pour robes qui ne laissent rien à désirer comme emploi de matière et perfection de tissu. Ce n'est que lui rendre justice de dire qu'il a le plus grand succès dans ses productions qui l'ont placé, dès son début dans ce genre, à un rang élevé qu'il saura conserver. Il a pour cela de grandes connaissances dans le montage des métiers; le goût de la nouveauté et ses tissus dénotent, par leurs qualités, une grande persévérance dans le travail.

M. WIBAUX-FLOREN (D.), fabricant, fileur, teinturier. — M. D. Wibaux-Floren occupe le premier rang dans son genre d'industrie qui comprend dans son importante variété, la filature de coton, la teinture, le tissage mécanique et à la main pour les tissus de coton, de fil et de coton pour pantalons, chausses, corsets ou paletots. Plusieurs de ces produits, entr'autres les articles fil et coton, trois bouts, lui ont fait depuis longtemps une réputation et un nom recommandables. L'importante filature de M. D. Wibaux tient aussi comme nombre de broches, et comme qualité des filés, le premier rang sur la place de Roubaix. Les machines sont françaises.

Voici dans quels termes s'exprime M. Audiganne, dans son compte rendu de l'exposition de Roubaix (moniteur du 20 juillet 1855.)

Nous avons à interroger ici dans ses œuvres l'esprit industriel qui distingue la cité flamande, cet esprit si vif, si hardi, si habile à se retourner au milieu des vicissitudes les plus inopinées et les plus complexes.

La fabrication des étoffes de fantaisie est magnifiquement représentée dans les étalages de Roubaix. Vous retrouverez là quelques noms consacrés par d'éclatants succès dans nos concours nationaux, et quelques autres qui, avec moins d'illustration acquise, se sont mis tout d'un coup en relief. Les vitrines où l'on peut le mieux se rendre compte de la haute nouveauté dans cette fabrique, en fait d'étoffes pour robes,

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

1^{er} OCTOBRE 1856.

LE MEXICAIN. (1)

(SUITE.) — Voir le numéro du 27 septembre.

Le temps du souper fut employé par l'abbé à faire le récit de la belle action d'Edouard à l'auberge de Malesherbes. Tous les yeux se tournèrent alors du côté de ce jeune homme, l'intérêt le plus vif se manifesta sur toutes les physionomies, particulièrement sur celle de Rosette qui semblait exprimer sa propre reconnaissance du service qu'il avait rendu à Céline.

Une remarque que l'on a faite long temps avant moi, c'est que de toutes les qualités par lesquelles un homme peut s'élever dans l'esprit d'une femme, le courage et la générosité sont celles qui manquent le moins leur effet. Un trait de bravoure, d'intrépidité (surtout quand le beau sexe en est l'objet) efface à ses yeux mille défauts. Un brave est presque toujours sûr d'être aimé sincèrement; un efféminé peut quelquefois inspirer un caprice; mais un lâche n'obtient jamais que le mépris, de celles mêmes dont il achète les faveurs.

M. Bouillé prit la main d'Edouard et lui adressa des éloges pleins de franchise et de cordialité. La joie la plus vive brilla dans les yeux

de son épouse qui regardait alternativement sa fille et son neveu et semblait s'enorgueillir par rapport à l'une, du mérite qui éclatait dans l'autre. Cependant comme nos voyageurs étaient extrêmement fatigués, l'on ne prolongea par trop cet entretien et ils purent se retirer de bonne heure dans les appartements qui leur avaient été préparés.

CHAPITRE XXXVI.

PROPOSITION DE MARIAGE.

— Hé bien ! mon ami, dit madame Bouillé à son mari quand ils furent seuls; que pensez-vous de votre neveu ?

— Je pense, ma femme, que c'est un brave garçon qui fait honneur à la famille.

— Ne pensez-vous rien de plus ?

— Non, pas pour le moment.

— Moi, je pense pour vous, que je voudrais bien que ce brave garçon, nous fût encore plus proche parent.

— Je ne vois pas qu'il soit possible d'être plus proche, à moins que d'être notre fils...

— Notre fils ! c'est ça vous y êtes à présent.

— Oui, je comprends en effet, et je dis comme toi, femme, que je voudrais qu'il plut à Rosette et que Rosette lui plut.

— Ils se plairaient j'en suis sûre. Il n'y aura qu'un mot à dire Rosette : elle est si soumise que dès que je lui donnerai d'aimer son cousin, elle obéira tout de suite, tu verras.

— Mais tu ne pourras pas ordonner à son cousin de l'aimer, et il faut prendre garde de mettre le feu au cœur de notre enfant, avant de savoir s'il y aura de quoi l'éteindre.

— Laisse-nous donc faire, tu n'es pas femme toi ; tu ne connais pas nos petits secrets, nos petites rubriques pour accrocher le cœur d'un jeune homme qui nous plaît. Nous le regardons de certaine façon, nous lui disons de certaines choses, qui font que sans courir après, nous finissons toujours par l'attraper, est-ce que je n'en ai pas fait l'expérience sur toi ?

— Vrai ? tu pensais à moi avant que je te fesse ma première déclaration ?

— Je t'en réponds ! il y avait plus de quinze jours que je t'attendais, quand tu es venu dégonfler ton cœur, en me récitant ce beau compliment que j'ai retrouvé depuis dans un livre d'étreennes.

— Qui se serait douté de ça ? mais es-tu sûre que ta fille connaît déjà ces malices là ?

— Sois tranquille. On ne peut pas mentir à son naturel et moins elle a la mine rusée, plus vite elle viendra à bout de son affaire.

Monsieur et madame Bouillé se couchèrent après avoir arrêté ensemble qu'ils mettraient leur fille dans la confiance de leur projet.

Le lendemain matin, Rosette fut mandée mystérieusement dans le cabinet de son père, et là, après un assez long préambule sur les devoirs d'une fille envers les parents, et sur ceux d'une femme envers son mari, madame Bouillé aborda la question principale à peu près en ces termes :

— Il résulte de tout ce que tu viens d'entendre, mon enfant, que dans le commerce de la vie, l'acquisition la plus importante est celle d'un mari. Les jeunes filles qui croient pouvoir se passer des conseils de leurs parents font presque toujours de mauvaises opérations, parce qu'elles ne connaissent ni la qualité, ni la valeur de la marchandise, et que dans cette branche-là, on

ne peut pas céder son marché à une autre, même à 50 pour 100 de perte. C'est pourquoi il s'y fait encore plus de banqueroutes que dans tout autre commerce ; mais toi, Rosette, tu as de la probité, tu auras toujours à cœur de faire honneur à tes engagements, par conséquent tu t'en rapporteras à nous pour te trouver un mari de premier choix et tu n'auras pas à en repentir.

— Vous savez, maman, que j'ai une entière confiance dans votre expérience et dans celle de mon bon père ; soyez persuadés tous deux que je ne m'écarterais jamais de l'obéissance et du respect que je vous dois.

— Je le sais, ma chère fille, reprit monsieur Bouillé, aussi notre intention est-elle que tu nous obéisses, non seulement par raison ; mais encore avec plaisir et nous ne te ferons pas languir. A présent, parle franchement : Que s'est-il passé dans ton cœur depuis hier ?

— Je ne vois pas, mon père, ce qui pourrait s'y être passé. Cependant la petite rougit un peu en prononçant ces mots.

— Ne nous est-il arrivé personne hier soir ?

— Oh ! si, mademoiselle de Bellancourt ; pour qui je me suis senti de l'inclination au premier abord.

— Et ton cousin Edouard ? as-tu senti aussi pour lui de l'inclination au premier abord ?

— Je ne le connais pas encore, répondit-elle en baissant les yeux et rougissant dix fois plus.

— Il est pourtant facile à connaître. Son air ouvert, sa physionomie douce, sa conversation à la fois modeste et amusante m'ont sur-le-champ gagné l'âme.

— Ce n'est pas tout, ajouta madame Bouillé, indépendamment des excellentes qualités de ce jeune homme il est fils unique de votre tante qui

(1) La reproduction de ce feuilleton est interdite.